



PROCES - VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 janvier 2023

Le 18 janvier 2023, les membres du Conseil municipal de la Commune de SAINT SIMON, se sont réunis à 20h30 à la salle de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 12 janvier 2023, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Patrick CALMON, Catherine PRUNET, Béatrice MOREL, Pascale ARETS, Nicole BROQUERIE, Alexandre FRAYSSE, Nicolas HODIN, Michel LAFFERRAIRE, Frédéric OLIVIER, Yannick VILLEPONTOUX.

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

...Sébastien Vayssié

Monsieur le Maire Patrick CALMON préside la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Pascale ARETS est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès- verbal du 12 décembre 2022

Le procès- verbal du 12 décembre est approuvé à l'unanimité

2. Financement-prêt bancaire des travaux de l'appartement situé au-dessus de la mairie.

Une étude de financement est en cours pour les travaux de l'appartement, des rendez-vous sont en cours auprès du Crédit Agricole, La Banque Postale et La Caisse d'Épargne.

3 Modification de l'amplitude horaire de l'éclairage public.

Pour une économie d'électricité et une pollution lumineuse moins importante, il est décidé de modifier les horaires d'éclairage de la commune.

L'éclairage s'allumera toujours au coucher du soleil mais s'éteindra désormais à 21h00 et se rallumera à 7h00 pour s'éteindre automatiquement au lever du soleil.

4. Équipement des logements communaux en composteurs individuels.

Il est décidé d'acheter 4 composteurs au SYDED pour les logements communaux.

5. Subvention pour l'école d'Assier / séances de piscine pour les élèves de CE2-CM2 (10 séances)

L'école d'Assier demande une subvention pour la piscine, le conseil valide cette demande sur la base de la subvention versée l'année dernière qui était de 9€ par enfant (6 enfants sur notre commune) en attendant les montants de cette année.



6. Enfouissement des lignes.

Au vu des devis reçu par EDF et Orange pour enfouir les lignes entre la route de Théminettes et celle de Livernon, le conseil refuse cette éventualité, le reste à charge de la commune étant trop important pour la faible distance.

7. Défi « familles à biodiversité positive » /PNRCQ

Trois familles sur la commune se sont portées volontaires pour suivre ce défi famille qui commencera le 2 Février par une réunion à Issendolus. Les trois familles ont déjà rencontré la responsable référente du Parc. Ce défi concerne trois communes ayant choisi chacune trois familles : Saint Simon, Albiac et Issendolus.

QUESTIONS DIVERSES

- Point adressage et signalétique

Toutes ou presque toutes les plaques ont été distribuées, seules restes en mairie les plaques de maisons qui ne sont pas habitées à l'année et dont les personnes étaient absentes lors de nos visites.

Quelques plaques de rues vont être ajoutées.

- Commission sécurité

- Un rendez-vous est prévu le 23 Janvier avec la commission de sécurité pour la visite obligatoire de la salle des fêtes.

- Quelques questions du comité d'animation :

-Prochaine journée des Bricolos : voir quels chemins travailler.

-Où planter le sapin de Noel acheté en décembre : Mettre en pot et attendre l'année prochaine.

-Demande d'éclairage de l'église pour le 16 décembre 2023 pour la soirée « chantons Noel 2023 » : Vérification de l'éclairage à revoir. Un devis sera demandé.

-Préparation du Vide-grenier qui aura lieu le 4 Aout 2023 : ouverture entre le nouveau près et la cour de la salle des fêtes, accessibilité au terrain pour les véhicules.

-Préparation de la fête du pain du 22 Juillet : réfection de la calade au sol du four au Mas del Vit. Un devis sera demandé

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune prise de parole n'ayant été demandée, le président de la séance, Patrick CALMON clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23h00.

Le président



Commune de SAINT SIMON

La secrétaire



saintsimon46.fr

janvier 2023